

ÉDITO

: Une première : la CFDT négocie un accord prévoyance dans la branche de la maroquinerie !

Les salariés de la maroquinerie ne disposaient pas d'un régime de prévoyance pour les « *non-cadres* » alors que d'autres, par décision unilatérale, référendum ou accord d'entreprise, avaient adopté des dispositions en matière d'incapacité temporaire de travail, de capital décès, de rente d'invalidité...

En conséquence, et sans remettre en cause les dispositions mises en place par les employeurs, les partenaires sociaux ont décidé d'instituer un régime de prévoyance de branche qui s'applique dans les entreprises ne disposant pas de leur propre régime.

Le régime institué par cet accord couvre, sans condition d'ancienneté, l'ensemble des salariés des entreprises concernées n'ayant pas la qualité de cadres au sens des classifications de l'article 31 de la convention collective du 9 septembre 2005 (maroquinerie) et de l'accord du 4 novembre 2005 (ganterie) et n'étant pas visés par les dispositions de l'article 7 de la convention collective nationale.

L'adhésion de ces salariés au présent régime est obligatoire. Par la négociation des partenaires sociaux, tous les salariés de cette branche bénéficieront de garanties comme :

- le risque décès ;
- le risque Invalidité.

Cet accord négocié entrera en application le 1^{er} janvier 2019, sous réserve de l'exercice du droit d'opposition, tel que défini par la loi, ainsi que par l'investissement des organisations syndicales présentes à cette négociation. Pour sa part, la CFDT est signataire. :



Brigitte Gohier
Secrétaire fédérale

Brigitte Gohier



SOMMAIRE

- ÉDITO
- VIE DES BRANCHES
- VIE DES ENTREPRISES
- EUROPE - INTERNATIONAL

Bulletin aux adhérent.e.s.
Edition : Fédération des Services CFDT
Directeur de la publication :
Olivier Guivarch
CPPAP : 1009 S 07027
Conception et impression :
Inckôo 75017 Paris
Supplément du magazine fabriqué
selon les normes environnementales
de développement durable.

octobre-novembre-décembre 2018
Supplément à Inform'Action n° 303



cfdt-services.fr

: Accords et actualités



© bilderstockchen - Adobe Stock

CCN 3065 : SUCCURSALISTES DE L'HABILLEMENT

Point sur les signatures :

- pas d'accord sur les salaires ;
- CPPNI : l'accord, signé par 3 OS (CFDT, CFE-CGC et UNSA), a été déposé et sera applicable le mois prochain ;
- période d'essai : ouverture à signature ; toutes les OS sont signataires.

Contrats courts :

La CFDT a des propositions, à savoir :

- l'augmentation de la prime de précarité de 10% à 15% ;
- au niveau des périmètres multisites concernés de l'enseigne de la branche, si le pourcentage dépasse 60% de l'effectif ETP, les multi-sites concernés de l'enseigne se verront dans l'obligation d'embaucher 20% de CDI par an ;

- rappeler que le CDI est la norme en termes de contrat au niveau de la branche ;
- prioriser les temps partiels existants en pérennisant les contrats de 24 heures ;
- mise en place d'une commission de suivi au niveau du CSE sur ce sujet ; à ce titre, 15 heures de délégation seront attribuées aux 3 membres de la commission.

CCN 3058 : INDUSTRIE DES CUIRS ET PEAUX

- La CFDT est signataire de l'accord CPPNI ;
- jours mutualisés ;
- la Fédération a reçu Madame Brigitte Mercier de la branche pour lui rappeler que la CFDT était favorable au rapprochement avec la CCN de la maroquinerie ; notre objectif étant de ne pas fusionner de petites branches mais de créer une seule et même branche : maroquinerie, cuirs, peaux et cordonnerie.

CCN 3157 : MAROQUINERIE

Thèmes de la prochaine paritaire :

- projet d'accord sur le forfait jours ;
- prévoyance pour les non-cadres pour les risques les plus importants, présentée par M. Schaffhauser et le cabinet de conseil ABC.

VIE DES ENTREPRISES

: Une formation sur mesure pour l'équipe CFDT Inditex



Pour en savoir plus,
rendez-vous sur
www.cfdt-services.fr

Pendant trois jours, la Fédération des Services CFDT a réuni pour une formation plus de 98 apprenants CFDT des enseignes Zara, Zara Home, Massimo Dutti, Oyshio, Bershka, Stradivarius et Pull and Bear.

Cette formation a été organisée à Dourdan et la moyenne d'âge des stagiaires était de 25 ans.

Le cursus de formation était axé autour de plusieurs thèmes :

- comprendre le fonctionnement

de la CFDT ;

- connaître l'organisation de l'UES DiteX ;
- appréhender le mandat de CSE ;
- s'approprier les moyens et outils du CSE ;
- relier les attributions du CSE avec les revendications CFDT.

... Une formation sur mesure pour l'équipe CFDT Inditex

Notre fil conducteur d'apprentissage était le socle culturel commun qui allie mise en situation et méthode ludique, nécessaires pour donner du sens à nos valeurs CFDT.

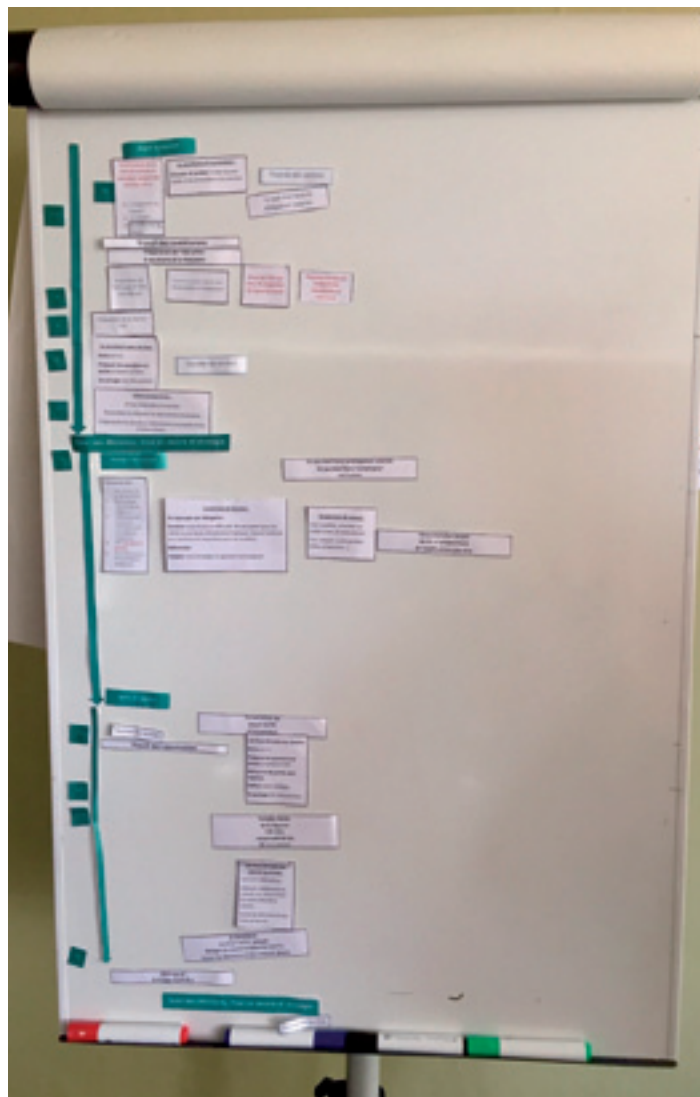
Thierry Chiocchia, Secrétaire fédéral en charge de la formation, était à l'initiative de cette pédagogie innovante qui a rencontré un vif succès auprès du jeune public présent lors de cette formation fédérale.

L'équipe d'animateurs a présenté également la méthodologie pour créer un collectif CFDT en travaillant sur le contenu de règles de vie

démocratiques et participatives. Un groupe de travail a donc vu le jour et cette équipe va réunir au moins un élu de chaque entité Ditex.

Pour terminer cette session, un calendrier complet de formation syndicale CFDT a été proposé et, dans la dynamique, beaucoup de présents se sont inscrits à des formations de secrétaires et trésoriers de CSE, de CSSCT.

Le pôle Commerce-Hacuitex remercie les personnes qui sont à l'initiative de cette formation gagnante/gagnante.



: PSE chez les succursalistes de l'habillement

NEW LOOK

La CFDT, qui détient plus de 85% de représentativité chez New Look depuis 2015, espère faire la différence dans l'élaboration du

plan de sauvegarde de l'emploi. 160 salariés sont touchés.

HAPPYCHIC

L'intersyndicale de Happychic a

été reçue le 10 octobre 2018 au ministère du Travail.

La CFDT a présenté sa plateforme revendicative du plan de sauvegarde de l'emploi à M. Yvon, conseiller de la ministre du Travail,

Muriel Pénicaud. 466 salariés sont actuellement concernés.

Nous vous tiendrons informés dans nos prochains numéros.

: La CFDT devient première organisation chez Hermès

félicitations à toute l'équipe autour de notre mandat Gilles Amardeilh.

Résultat historique chez Hermès Sellier aux élections du comité

social et économique.

Au premier tour, la CFDT obtient 57,61% avec 4 sièges de titulaires. Un score presque doublé par rapport aux élections de 2014 lors

desquelles elle avait obtenu près de 30% des suffrages exprimés, alors qu'elle venait de s'implanter chez Hermès.

FO dégringole en passant de

70% à 39%. Quant à la CGT, elle n'obtient que 2,93% et n'est donc pas représentative. La CFDT a complètement disparu. Un seul regret : la faible participation.



EUROPE - INTERNATIONAL

: Éthique sur l'étiquette



NOUVELLE PÉTITION

« Un travail égal pour un salaire égal », nous sommes loin ici du slogan de nos camarades

Carrefour France.

L'éthique sur l'étiquette serait plutôt à « travail égal, salaire vital » en prenant la défense des salariés les plus pauvres

dans le monde.

Signez la pétition sur :
<https://ethique-sur-etiquette.org/Turn-around-H-M>